

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE BIMBO DAY CARE CENTER INCORPORATED		Date d'inspection Le 26 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie Bimbo Daycare Inc.		Numéro de permis 910000	
Adresse 644 University Dr Bathurst NB E2A 2W6		Numéro de téléphone (506) 548-8069	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 123	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(4) L'exploitant veille à ce que l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé : b) soit recouverte de plus d'une matière afin de permettre différents types d'activités. Commentaires: La lacune est maintenant conforme.	31(4)(b)	19 juin 2026	22 juin 2026
31(5) La garderie éducative à temps plein ou à temps partiel est pourvue d'une aire de jeu extérieure dont la superficie minimale est de 4,5 m ² pour chaque enfant qui y est bénéficiaire de services en considérant que l'on puisse y accueillir, à quelque moment que ce soit, au moins la moitié du nombre maximum d'enfants indiqué au permis. Commentaires: La lacune est maintenant conforme.	31(5)	19 juin 2026	24 juin 2026

Commentaires généraux
Le suivi a été fait par courriel, aucun ratio n'a été pris Les abris offrant de l'ombre aux enfants dans l'aire de jeu extérieur ont été installés Deux différentes surfaces de jeux sont maintenant accessibles aux enfants.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 26 juin 2026

Date

original signé par
Lisa Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 juin 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"